



CASTLE TATTOO ACADEMY

2A Avenue Lopic 34070 MONTPELLIER

☎ 07 61 12 93 09 - NDA 76341049834 – SIRET 879 261 857 00020 – RCS Montpellier

✉ castletattooac@gmail.com - <https://castletattooacademy.com>

PROGRAMME DE FORMATION

Action de formation dispensée aux créateurs et repreneurs d'entreprise - Créer ou reprendre une entreprise

Action de formation mixte en présentiel

Durée : 19 heures en 3 sessions

Certification CPF : 93561- Action de droit à « l'accompagnement à la création/reprise d'entreprise »

→ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les compétences nécessaires pour devenir un chef d'entreprise
- Choisir une structure juridique adaptée à son projet d'entrepreneur
- Comprendre le Régime Social des Indépendants
- Connaître les organismes compétents pour l'immatriculation de son entreprise
- Connaître les principales aides : aides à la création nationales, régionales, territoriales, selon son statut personnel
- Connaître les avantages et inconvénients de la micro-entreprise et vérifier que ce régime est bien adapté à son projet de création ou de reprise d'entreprise
- Vérifier la fiabilité de son projet de création ou de reprise d'entreprise
- Prospector, segmenter, cibler et se positionner sur son marché - Montage de son étude de marché
- Connaître les réglementations concernant les établissements recevant du public
- Connaître les formalités administratives, juridiques et fiscales à effectuer pour créer ou reprendre son entreprise
- Établir un plan d'action pour le lancement de son entreprise
- Rédiger son business plan et mettre en place son plan de financement, établir son compte de résultat et son bilan prévisionnel

Prérequis

1. Avoir une démarche active/projet de création ou de reprise d'entreprise avéré
2. Avoir l'objectif d'acquérir des compétences entrepreneuriales concourant directement au démarrage, à la mise en oeuvre et au développement du projet de création ou de reprise d'entreprise
3. Ne pas être un dirigeant déjà en activité
4. Fournir une attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une action de formation dispensée aux créateurs et repreneurs d'entreprise

Modalités et délais d'accès

Sous réserve du dossier d'admission dûment complété et renvoyé

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application moncompteformation.gouv.fr

Un délai obligatoire et incompressible de 11 jours ouvrés est mis en place entre la validation de la demande d'inscription par notre centre de formation et votre entrée en formation.

Public concerné

Tout public ayant une démarche active de création ou de reprise d'une entreprise

Public en situation de handicap

Un entretien individuel en centre ou en visioconférence est réalisé avec notre Référente Handicap afin de vous informer, communiquer et évaluer les besoins d'adaptation possibles.

Contact : Mme AMARO - Référente handicap –
castletattoaac@gmail.com - 07 61 12 93 09

Effectif

8 stagiaires maximum

Démarches pédagogiques

Moyens pédagogiques :

- Autoformation est réalisée en amont
- Séances de formation en présentiel
- Supports remis aux stagiaires
- Livret de suivi individuel
- Écran LCD et paperboard
- Connexion ultra haut-débit

Encadrement interne et formatrice spécialisée dans l'accompagnement/reprise d'entreprise :

- Responsable pédagogique diplômée d'un BTS « assistant de direction » avec 10 ans d'expériences dans l'administration générale et 5 ans d'expériences dans la formation professionnelle.
Gestion de création d'entreprises - Référente handicap
- Formatrice diplômée d'un BTS « comptabilité & gestion » avec 3 ans d'expériences dans la formation professionnelle. Obtention d'une certification en gestion de projet.
Gestion de création et reprise d'entreprises dans plusieurs secteurs d'activités - Référente handicap

Méthodes pédagogiques :

Durant la formation, le(a) bénéficiaire est accompagné(e) par une formatrice consultante en accompagnement à la création/reprise d'entreprise. Celle-ci peut utiliser les techniques suivantes :

- Apports de connaissances (marché, concepts d'entreprise, etc.)
- Alternance d'apports théoriques, d'études de cas et de mises en situation
- Questionnaires d'évaluation
- Remise d'un support individuel aux participants
- Bibliographie d'ouvrages conseillée
- Enquête business *de terrain*
- Co-rédaction d'une synthèse (reprise de la démarche, projet et plan d'action)

Durée

La formation durent 19 heures et planifiée en 3 sessions :

- Autoformation d'une durée de 3h
- 1^{ère} journée en présentiel d'une durée de 8h
- 2^{ème} journée en présentiel d'une durée de 8h

Dates et Lieu de formation

Contactez le centre de formation pour connaître les dates de sessions de formation. Le lieu de la formation est au 2A Avenue Lepic 34070 Montpellier

Suivi durant la formation

- Au cours de la formation, une feuille d'émargement est visée par le (la) bénéficiaire et la formatrice
- A l'issue de la formation, le (la) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction à chaud lui permettant d'évaluer les apports de la formation

Suivi post-formation à distance

Un forum privé de discussion a été créé uniquement pour nos stagiaires afin qu'ils restent en contact avec nos intervenants pour toutes questions administratives, juridiques ou fiscales après le suivi de la formation. Il permet également aux stagiaires de construire leur propre réseau relationnel et aux intervenants de suivre l'évolution du projet de création ou reprise d'entreprise

Évaluations et résultats

- Rapport de stage individuel
- Quizz d'évaluation des connaissances
- Remises d'une attestation de fin de formation

Tarifs de la prestation

3400 euros net de taxes. Contactez le centre de formation pour connaître les prises en charge possibles.

→ CONTENU DU PROGRAMME

J'envisage d'entreprendre

- Créer une entreprise ou une startup, ça consiste en quoi ?
- Ai-je bien le profil pour devenir entrepreneur ?
- Quels sont les risques si je deviens entrepreneur ?
- Comment trouver la bonne idée pour créer une entreprise ?
- Quelles sont les aides pour créer une entreprise ?
- Bien choisir ses associés lorsqu'on crée une entreprise

Je prépare ma création

- Créer une entreprise : par où commencer ?
- Pourquoi et comment faire une étude de marché ?
- Ouvrir une boutique : ce qu'il faut savoir
- Comment estimer le chiffre d'affaires prévisionnel de son entreprise ?
- Entrepreneur : quelle stratégie définir pour trouver sa place sur son marché ?
- Comment faire un business plan efficace ?
- Comment financer sa future entreprise ?
- Quelles aides pour créer une entreprise ?
- Comment choisir le bon statut juridique pour son entreprise ?
- Impôts et taxes d'entreprise : ce qu'il faut retenir
- Quelle est la situation sociale et fiscale du dirigeant d'entreprise
- Cumul d'activités professionnelles : quelles conséquences sociales et fiscales ?

Je prépare ma reprise

- Comment bien préparer son projet de reprise d'entreprise ? : les étapes essentielles de la réussite
- Comment trouver une entreprise à reprendre ?
- Reprise d'entreprise : quels diagnostics effectuer ?
- Comment bien choisir le montage juridique de la reprise d'entreprise ?
- Comment bien évaluer l'entreprise à reprendre ?
- Comment faire le business plan de reprise d'entreprise ?
- Audit d'acquisition : à quoi sert la lettre d'intention ?
- Comment financer un projet de reprise d'entreprise ?
- Comment négocier et quels accords conclure lors d'un projet de reprise d'entreprise ?

Je me lance

- Suis-je prêt à me lancer ?
- Quelles démarches accomplir avant l'immatriculation de votre entreprise ?
- Comment donner naissance à mon entreprise et éviter les pièges ?
- Ai-je bien pensé à tout pour démarrer mon entreprise ?
- Que faut-il savoir avant de signer le bail commercial de son entreprise ?
- Reprise d'entreprise : les démarches administratives obligatoires

Je gère

- Devenir dirigeant d'entreprise : ce que cela signifie
- Comment trouver et fidéliser les clients de mon entreprise ?
- Comment faire connaître mon activité et mon entreprise ?
- Comment gérer et piloter au mieux mon entreprise ?
- Comment éviter de commettre des erreurs de gestion ?
- Comment financer l'activité de mon entreprise ?
- Quels impôts et taxes mon entreprise doit - elle payer ?

- Bien gérer son entreprise : quelles obligations juridiques faut-il respecter ?
- Comment recruter des salariés ?

Je développe

- Chef d'entreprise : comment prendre du recul et savoir si votre entreprise se porte bien
- Comment trouver de nouveaux marchés pour son entreprise
- Comment optimiser la stratégie de croissance interne de l'entreprise ?
- Comment aborder la croissance externe pour développer son entreprise ?
- Comment gérer la montée en puissance de mon entreprise ?

Je transmets

- Quand faut-il envisager de vendre son entreprise ?
- Comment réaliser le diagnostic de l'entreprise ?
- Quelle est la valeur de l'entreprise ?
- Comment trouver un repreneur ?
- Quel mode juridique de cession choisir ?
- Cession et plus-value d'entreprise : quelles exonérations fiscales ?
- Comment négocier avec mon repreneur et quel accord conclure ?
- Chef d'entreprise : que faire après la cession ?

↓ INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ↓

Contact : **AMARO Nathalie** - Responsable pédagogique/Référente handicap

☎ +33 (0) 761 129 309

✉ castletattooac@gmail.com - <https://castletattooacademy.com>

- **Délais d'accès** : Une réponse vous sera apportée sous 72h maximum
- **Personnes en situation de handicap** : Veuillez prendre contact avec le référent handicap de notre centre de formation afin de mesurer les possibilités d'accueil aux personnes en situation de handicap.
- **Nos locaux** : Possibilité de visiter nos locaux sur rendez-vous avec port du masque obligatoire
- **Hébergements et restaurations** : Hébergements tout budget à proximité (Appart' City St Roch ou Ovalie ou location à la semaine via AIRBNB ou similaire) et tous types de restaurations à emporter
- **Transports en commun** : Arrêt tramway « Nouveau St Roch » ligne 2 à 10 min à pied ; bus lignes 38, 6, 7 devant notre centre ; stationnement payant sur l'avenue et à proximité du parking low-cost Zenpark - Aéroport Montpellier Méditerranée à 15 min et gare St Roch à 10 min en voiture de notre établissement

